

2025 -74

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 22 décembre 2025, au lieu habituel, à  
20h00****Date de la convocation : 17 décembre 2025**  
**Président de séance : M. André BRIVADIS,  
maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : **12**
- présents : **10**
- votants : **11**
- absents : **1**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILBEE Paul, M PHILIPON Pierre, M. WENGER Stéphane

Procuration (s) : M FAIVRE Thierry donne procuration à M PHILIPON Pierre.

Absent : M BLANCHEFORT Fabien

Secrétaire de séance : Mme SAVINEL Armelle

**2025 – 74 DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) 2026**

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par le Cabinet OSMOSE/AB2R pour la voie douce.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire ces travaux pour la demande de DSIL 2026 (Dotation de soutien à l'investissement local).

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide :

- De réaliser cette opération pour un montant de 1 009 552 € HT.
- De solliciter une subvention DSIL 2026 à hauteur de 40 %
- Proposer le plan de financement suivant :

Coût de l'opération :	1 009 552 €
Subvention DSIL à 40 % :	403 820 €
Subvention LEADER à 40 % :	403 820 €
Fonds libres de la commune ou emprunt :	201 912 €

- Dit que ces travaux seront inscrits sur le budget communal 2026,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Le Maire  
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



	Nombre de votants	11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11